



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7899>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **25-7899**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** GHT de la Guadeloupe (Cellule marchés)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26971041400013

**Ville :** Pointe-à-pitre

**Code postal :** 97110

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 971

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=896322&orgAcronyme=a2x>

**Identifiant interne de la consultation :** 2400075

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** GHT DE LA GUADELOUPE, Direction des achats (Cellule des marchés)

**Adresse mail du contact :** Sam@ght-guadeloupe.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le formulaire DC1 ou équivalent daté. OU Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; 2° Le formulaire DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances sur le lien suivant : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité

faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - VOIR RC+ - Liste des principales prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; - Une note succincte de présentation générale de l'entreprise comprenant notamment une description de l'équipement technique et des moyens humains, des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 14/02/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : GHT de la Guadeloupe - Établissement Public de Santé

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Maintenance préventive et corrective des installations de traitement des eaux usées des établissements du GHT Guadeloupe

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 90420000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La maintenance des stations d'épuration pour le compte des établissements membres du Groupement Hospitalier de Territoire de la Guadeloupe (ci-après GHT).

**Lieu principal d'exécution du marché** : Guadeloupe

**Durée du marché (en mois)** : 48

**Valeur estimée (H.T.)** : 220000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Une visite de site obligatoire aura lieu et fera l'objet d'un certificat (Annexe 1 du RC). Les candidats devront prendre rendez-vous et confirmer leur présence avant la date choisie par écrit 48h au préalable. Voir article 2-8-1 du RC. "Modalités d'organisation de la visite"

**Autres informations complémentaires** : Mise à disposition du DCE : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement et en libre accès sur la plate-forme : <https://marches.maximilien.fr/> Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

**Copie de sauvegarde** : Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier.

Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat  
**Date et heure limites de réception** : 14/02/2025 12h00 heures locales du pouvoir adjudicateur soit 17h00 heure de la plateforme Maximilien (Heure de Paris)

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2025